

Lettre d'information aux pensionnés

Feux de Route 2023 est disponible

Domaine(s) :

- Retraite

Une fois par an, l'[Enim](#) [1] édite Feux de route, afin de vous présenter les actions mises en œuvre par l'établissement, vous rappeler vos droits, vous conseiller en matière de prévention et vous apporter des informations pratiques visant à faciliter votre vie quotidienne.

Pour découvrir l'édition 2023, cliquez sur l'image :



Feux de route 2023

P.2 À LA UNE
Complémentaire
santé solidaire

P.3 INFOS SANTÉ
Covid : quel vaccin pour quel
public ?

P.4 INFOS RETRAITE
Les prélèvements
sociaux sur vos
retraites

LA LETTRE D'INFORMATION AUX PENSIONNÉS DU RÉGIME SOCIAL DES MARINS
NUMÉRO 21

Édito

C'est avec un grand plaisir que j'en adresse à tous 31 000 cette nouvelle édition de Feux de Route, votre lettre d'information annuelle, qui est une première pour moi : puisque j'ai rejoint l'Enim en novembre 2022. Appartenant éditeur au directeur de la sécurité sociale (SSO), prendra la direction de l'Enim est pour moi un honneur et une fierté.

Avant de vous présenter les sujets à la une de votre lettre d'information, je tenais à vous assurer de ma détermination à poursuivre les valeurs du service public de la sécurité sociale, que soit la solidarité et l'engagement d'apporter une concertation sociale de haut niveau au service du régime des marins.

Il vous appartient de faire vivre ces valeurs en condition de travail, de qualité, avec la nécessité de la modernisation, notamment en poursuivant le développement des services en ligne et de la digitalisation des procédures.

Avec plus de 50 000 nouveaux comptes ouverts depuis sa création en 2018, l'Espace personnel Enim continue sa progression amplifiée par la crise sanitaire et fait valoir grandement des avantages pour les services numériques. Accessible depuis la page d'accueil du site www.enim.eu, l'Espace personnel Enim est le moyen le plus rapide, simple et efficace pour échanger et réaliser toutes vos démarches.

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'à partir de 2024, votre lettre d'information Feux de Route vous sera adressée par voie dématérialisée. Cette évolution s'inscrit dans une logique de responsabilité environnementale dans laquelle s'engage l'Enim comme tous les services publics.

Au sommaire de ce numéro de Feux de Route, vous trouverez des informations pratiques pour vous accompagner dans vos démarches, notamment sur les services numériques (Espace personnel, demande de réversion en ligne), mais aussi sur le complémentaire santé solidaire, la vaccination contre le Covid-19, les prélèvements sociaux sur vos retraites, les informations à déclarer impérativement à l'Enim et les bons réflexes pour éviter de faire des erreurs en cas de changement de situation.

L'action sociale demeure au cœur des engagements de l'Enim, nous vous proposons un hébergement du programme « Bien vieillir » et plus particulièrement le lancement d'une newsletter Lettre d'information qui récapitule régulièrement les événements à venir proches de chez vous.

Enfin, quatre fiches mémo, dont votre calendrier 2023 de paiement des pensions et vos contacts Enim, vous permettront de conserver les informations utiles au quotidien sur les services de l'Enim.

Bonne lecture.
Prenez soin de vous et de vos proches.
Laurent Gallet
Directeur de l'Enim

« L'Espace personnel Enim est le moyen le plus rapide, simple et efficace pour échanger et réaliser toutes vos démarches. »

www.enim.eu



[2]

Et comme tous les ans, il vous sera adressé par voie postale en même temps que votre bulletin annuel de pension, courant mars.

À noter

Conservez précieusement les originaux des bulletins de paiement qui vous sont adressés et pour vos démarches administratives, fournissez des photocopies. Le dernier bulletin de paiement en votre possession sert de justificatif pour attester de votre retraite. Il sert également pour la déclaration fiscale. Si le montant de votre pension est modifié, un nouveau bulletin vous est adressé.

Mis à jour le 10/03/23

URL source: <https://www.enim.eu/actualites/feux-de-route-2023-est-disponible>